

# Impressum

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Domaine public**

Band (Jahr): **40 (2003)**

Heft 1584

PDF erstellt am: **13.09.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*  
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, [www.library.ethz.ch](http://www.library.ethz.ch)

<http://www.e-periodica.ch>

# La Confédération recycle l'initiative en faveur des places d'apprentissage

**Les temps restent difficiles pour les apprentis malgré les promesses du Conseil fédéral. La reprise économique, qui devait tout résoudre, tarde à venir. La Confédération va ainsi s'approprier des propositions inscrites dans l'initiative en faveur de places d'apprentissage, refusée en votation populaire.**

L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) vient de publier un communiqué inquiet: «Malgré la nette évolution positive de l'offre, [...] la situation des places d'apprentissage demeurera tendue.» Il ajoute ensuite: «L'accroissement du nombre de nouveaux contrats (d'apprentissage ndlr) [...] n'arrivera pas, à moyen terme, à compenser les effets des mutations structurelles et ne permettra pas d'absorber le nombre croissant d'élèves ayant terminé leur scolarité obligatoire.» L'OFFT reconnaît donc que son argumentation lors de la campagne de votation au sujet de l'initiative pour des places d'apprentissage (lipa, voir *DP* n° 1555) ne tenait tout simplement pas la route et que les problèmes sur le marché des places

d'apprentissage sont principalement d'ordre structurel.

## Une crise faussement conjoncturelle

Les secteurs d'activités ne sont pas égaux face aux coûts de la formation des apprentis et il en résulte un déséquilibre de l'offre: certaines professions ont de nombreuses places vacantes alors que leur absence est dramatique dans d'autres. Les initiants de la lipa n'ont eu de cesse de dire que les problèmes de l'apprentissage ne seraient pas résolus même avec un retour à la croissance. Ils proposaient donc une solution à ces déséquilibres structurels avec un fonds permettant de répartir les coûts de l'apprentissage entre les différentes branches.

Pour le Conseil fédéral la crise des places d'apprentissage

n'était pas aussi grave que les initiants le prétendaient et le problème, si problème il y avait, n'était que conjoncturel. Selon les subtils prévisionnistes de l'OFFT et de la «task force places d'apprentissage 2003» (mise en place pour rassurer l'électorat), le manque de places d'apprentissage allait se résorber avec la reprise économique. Ces arguments ont fait mouche et l'initiative a été rejetée.

## L'OFFT retourne sa veste

La pression de la votation populaire écartée, l'OFFT peut enfin admettre, même de façon indirecte, que les initiants (dont les syndicats et la Jeunesse socialiste suisse) avaient vu juste. Preuve en est que l'OFFT propose aujourd'hui de créer des réseaux d'entreprises formatrices comme solution aux déséquilibres structurels du

marché des places d'apprentissage; il envisage la mise en commun de la formation des apprentis par des PME. Cette solution était déjà évoquée il y a six mois par le comité de l'initiative que le Conseil fédéral avait pourtant balayé d'un revers de main.

Cette histoire nous conduit à deux hypothèses: soit les chiffres et les prévisions des brillants experts de l'OFFT dont le Conseil fédéral s'est servi pour argumenter contre l'initiative étaient faux, soit le Conseil fédéral a manipulé la réalité pour couler une initiative dont le principal tort était d'être issue de la gauche. Dans le premier cas, il faut s'inquiéter de la capacité du Conseil fédéral à gouverner, dans le second, de sa capacité à participer loyalement au débat démocratique. *jcs*

## Suisse en miniatures

La «Stauffacherplatz», à Zurich, sera rebaptisée «Ernst-Nobs-Platz» le 17 décembre prochain. Stauffacher conserve son quai, son pont et sa rue. Il était donc logique de céder la place au premier conseiller fédéral socialiste, ancien maire de la ville, homme politique et journaliste, par ailleurs d'origine bernoise.

Si tout se déroule conformément au programme, en 2006, le président du Conseil national sera le socialiste Claude Janiak, élu de Bâle Campagne qui non seulement reconnaît son homo-

sexualité mais dispose encore, en plus de la nationalité suisse, de celle de son pays d'origine, la Pologne d'où est venu son père, victime du stalinisme. (*Tages Anzeiger*, 22 novembre 2003)

Débat dans *Blick* (n° 269) entre Peter Bodenmann et Franz Steinegger sur le sujet «Les paysans suisses peuvent-ils être encore sauvés?» Pour l'hôtelier brigand, «dix mille exploitations efficaces suffisent». Des mesures de «mise à la retraite» coûteront moins cher à l'État que la politique actuelle. *cfp*

## IMPRESSUM

Rédacteur responsable:  
**Jacques Guyaz (jg)**

Rédaction:  
**Marco Danesi (md)**

Ont collaboré à ce numéro:  
**Jean-Daniel Delley (jd)**  
**André Gavillet (ag)**  
**Roger Nordmann (rn)**  
**Charles-F. Pochon (cfp)**  
**Jean Christophe Schwaab (jcs)**  
**Albert Tille (at)**  
**Adèle Thorens**

**Forum: Michaël Monney**

Responsable administrative:  
**Anne Caldelari**

Impression:  
**Presses Centrales Lausanne SA**

E-mail: [domaine.public@span.ch](mailto:domaine.public@span.ch)

[www.domainepublic.ch](http://www.domainepublic.ch)